

XIV

La veuve de Mornieu paraît avoir eu la rage du convolat, et avoir porté malheur à tous ses maris. Quand elle épousa Mornieu, qui ne pouvait avoir alors plus de vingt-huit ans, elle était veuve de Gaspard de Monconis ou Monconys, seigneur de Liergues, Pouilly-le-Monial, etc. Elle était alors « majeure de plus de vingt-cinq ans », dit avec discrétion le contrat de mariage. Après la mort de François, elle se maria en troisièmes nocés avec Charles de Grollier, écuyer. Les familles Mornieu et Grollier étaient liées. Au contrat de réception de Marie-Lucrese (*sic*) de Mornieu (la sœur de François), au grand couvent de Sainte-Ursule de la Monnoie, le 28 juillet 1662, figure parmi les témoins « Charles Groslier, escuyer, seigneur de Cazot (pour Cazault) et Bellecize, ancien prévost des marchands aud. Lion ». Ce Charles Groslier avait été prévôt des marchands en 1650 et 1651, avant Gaspard de Monconys. Ce fut sans doute son fils Charles, « chevalier, seigneur de Casault, maréchal de bataille ès-armées du Roy », prévôt des marchands en 1673 et 1674, qu'épousa Marie de Quinson.

Je remarque que tous ces personnages avaient été mariés plusieurs fois. Charles Grollier, deuxième du nom, avait épousé en premières nocés Virginie de Guillon, dont il n'eut qu'une fille, mariée à Guy Eme, marquis de Marcieux. Charles mourut dans les premiers jours de février 1698. Marie de Quinson ne vécut donc au plus que quatre années avec son dernier mari.

Cette union aurait été médiocrement heureuse, s'il faut en croire le testament que fit Marie de Quinson, le 14